

Objet

Addenda relatif à la Demande de Propositions pour **Agence de publicité numérique** (la « DDP »).

Détails de l'Addenda

Le présent Addenda est émis pour répondre aux questions posées. Ainsi :

Question 1

“Dans la portion des Renseignements cotés - Partie B - 3.3.11, pour obtenir le maximum de points il est demandé de présenter 7 CV correspondant aux profils suivants :

- Stratège numérique
- Service conseil
- Spécialiste SEM
- Spécialiste en Analytics et data
- Spécialiste en programmation
- Spécialiste en publicité sur les réseaux sociaux
- Planificateur media

Notre agence possède chacun des profils mais certains membres de notre équipe cumulent plusieurs profils (par exemple : notre Stratège numérique est aussi notre Spécialiste SEM et notre Spécialiste en publicité sur les réseaux). Allons-nous perdre des points pour ne pas avoir des ressources ayant des profils distincts ?

Réponse 1

Nous comprenons qu'une même personne puisse cumuler plusieurs rôles, donc il suffit de nous le mentionner et d'inclure le CV de cette personne, CV qui devrait donc faire état de ce cumul d'expériences et de rôles. Ainsi, aucun point ne sera perdu si la démonstration est faite que les profils souhaités sont bien représentés.

Question 2

« Le lieu de la livraison et du marché étant le Québec, cela implique-t-il que le siège social du Proposant doive être au Québec ? Sinon, si la compagnie du Proposant est enregistrée au niveau fédéral ou provincial, peut-il participer à ce processus ? »

Réponse 2

Il n'est pas obligatoire d'avoir un bureau au Québec pour participer à cette DDP. Veuillez vous référer à la « Partie A – Exigences minimales relatives à la Portée des travaux » pour prendre connaissance des seules exigences minimales requises pour participer au processus.

Question 3

« Si un Proposant n’a jamais travaillé au Québec mais que son domaine d’activité est la publicité numérique, peut-il participer à ce processus ? »

Réponse 3

Oui, absolument !

Question 4

« Les profils recherchés doivent-ils tous être fournis par un même Proposant, c’est-à-dire un Proposant n’offrant par exemple que 1 ou 3 des profils recherchés peut-il participer à ce processus ? »

« Si un Proposant ne peut pas fournir tous les profils demandés, le marché sera-t-il partagé entre plusieurs compagnies ? »

Réponse 4

Cette Demande de propositions est ouverte aux Consortiums, c’est-à-dire que plusieurs compagnies peuvent joindre leurs efforts et ressources pour soumissionner, sous réserve qu’un membre seulement du Consortium soit le Proposant officiel. Veuillez vous référer à la section 3.3.4 de la DDP.

Le marché ne sera attribué qu’à une seule compagnie. Cette compagnie pourra représenter un Consortium, ou bien pourra ne représenter qu’elle-même.

Ceci conclut l’Addenda #01. La DDP demeure inchangée et en vigueur, sauf dans la mesure où elle est modifiée par le présent Addenda #01.
